

25 millions de Propriétaires

11, quai Anatole-France 75007 Paris
© 01 44 11 32 52 - Fax 01 45 56 03 17
25millionsdeproprietaires@unpi.fr

Gérant, directeur de la publication
Dominique Dupré

Directeur
Paul Philippot

Président du comité de rédaction
Jean Ferrando

Rédaction en chef
Nadine Cazalbou
nadine.cazalbou@unpi31.fr

PECI/Presse, 63, rue Alsace-Lorraine
31009 Toulouse Cedex 6 © 05 62 30 15 36

Ont collaboré à ce numéro
François Blanc, Thomas Cabanis,
Thomas Carbonnier, Nadine Cazalbou,
Arnaud Couvelard, Bertrand Desjuzeur,
Roger Lesur, Stéphanie Macé, Marc Pouiol,
Anne Pronier, Mickael Terrom, Frédéric Zumbiehl

Secrétariat de rédaction : PEGI

Abonnements

Nathalie Ramond
© 01 44 11 32 46 ou 01 44 11 32 52
25millionsdeproprietaires@unpi.fr

Éditeur

La Presse immobilière
SARL au capital de 1 524,49 € - RCS B 304 455 009
Durée : 75 ans à compter du 1^{er} janvier 1951
Siège social : 11 quai Anatole-France 75007 Paris
Associés : UNPI à 90 %

Publicité

Patricia Dumons-Souverain
PECI © 05 62 30 15 39
patricia.dumons-souverain@unpi31.fr

Iconographie :

- fotolia.com

Conception graphique

Olivier Bosramier

Impression

Imprimerie Menard,
2721 La Lauragaise 31670 Labège

Commission paritaire

N° 0717 T 81970 - ISSN : 2102-0728
Dépôt légal : juin 2017

Tarifs

Le numéro : 3,50 € - Abonnement 1 an : 30 €
Dom-Tom, étranger : 40 €.

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et d'autre part « que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration », toute représentation ou reproduction illégale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite - alinéa 1^{er} de l'article 40. Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. Selon l'article 34 de la loi du 06/01/78, tout abonné dispose d'un droit d'accès et de rectification pour toute information le concernant. La rédaction des textes publicitaires est réalisée sous la seule responsabilité des annonceurs et ne saurait engager 25 millions de Propriétaires.

Un encart Linvosges est déposé sur toute la diffusion des abonnés de ce numéro.

Notre publication adhère à



autorité de
régulation professionnelle
de la publicité

Elle s'engage à suivre ses
Recommandations en faveur
d'une publicité loyale et
respectueuse du public.



La territorialisation de la politique du logement : une bonne nouvelle, mais sans Ministre !



© DR

Jean Perrin, président de l'UNPI

Tout d'abord, je souhaite à ce nouveau gouvernement toute la réussite que la France mérite et espère le meilleur dialogue entre les ministres et le représentant des propriétaires.

Le précédent quinquennat a été marqué par une absence totale d'écoute et de concertation engendrant des réformes catastrophiques. L'absence de ministère dédié à la politique du logement dans ce nouveau gouvernement pose problème : espérons qu'un prochain remaniement corrigera cet oubli !

Cependant, nous pouvons nous réjouir de la territorialisation de la politique du logement qui a été attribuée au ministère de la Cohésion des territoires. Nous demandions depuis longtemps un grand ministère du Logement et de l'aménagement du territoire afin d'appliquer une politique plus en phase avec les réalités de nos départements et régions. La politique menée en Ile-de-France ne peut pas être la même qu'à Saint-Etienne ou Belfort.

Nous pouvons aussi nous réjouir de l'entrée de Bruno Le Maire au ministère de l'Economie. Ce dernier a pu venir plusieurs fois devant les propriétaires expliquer qu'il fallait supprimer l'ISF et baisser la pression fiscale. Nous sommes pleinement à sa disposition pour contribuer positivement aux réformes.

Enfin, j'espère que le très enthousiaste ministre de la Transition écologique et solidaire n'imposera pas aux propriétaires des travaux qu'ils n'auront pas les moyens de financer, surtout dans les secteurs où les loyers stagnent ou baissent. D'autant plus que la fiscalité a beaucoup augmenté, notamment via la taxe foncière.

Je sollicite dès à présent rendez-vous avec Messieurs Hulot, Ferrand et Le Maire, afin de leur rappeler nos propositions dans un dialogue pragmatique et constructif.



UNION NATIONALE DES PROPRIÉTAIRES IMMOBILIERS